



**ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES
DE L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION**

Vision de la Haute Fonction Publique du candidat à l'élection présidentielle



- i) Comment renforcer, notamment auprès des jeunes, l'attractivité des métiers de la haute fonction publique ?
- ii) Comment la haute fonction publique peut-elle contribuer à augmenter l'efficacité de l'action publique ?
- iii) Comment valoriser – dans un parcours professionnel – la mobilité entre les trois fonctions publiques ?
- iv) Etes-vous favorable à étendre le recours aux contrats (par rapport au recours à des hauts fonctionnaires titulaires) pour assurer l'encadrement supérieur (faculté considérablement élargie par la loi du 6 août 2019), ou faut-il fixer des limites à l'usage du contrat ?
- v) Comment renforcer la parité de genre au sein de la haute fonction publique ? et sa diversité ?
- vi) Pensez-vous que des garanties d'indépendance doivent être accordées à certaines catégories de hauts fonctionnaires, eu égard à la nature de leurs missions ? à quelles catégories (inspections générales etc.) et selon quelles modalités ?



*Personnes à contacter pour information complémentaire et pour adresser les réponses :
François-Gilles Le Theule, président de la commission haute fonction publique de l'association
(francois.letheule@gmail.com), Loubna Mohammad, déléguée générale de l'association
(dg@aaeena.fr).*